



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29 mars 2022 à 14 heures 30

SMICVAL DU LIBOURNAIS – HAUTE GIRONDE

L'an deux mille vingt-et-deux, le vingt-neuf mars à 14 heures 30, les Membres du Comité Syndical se sont réunis en présentiel et en visioconférence à l'Auditorium Pierre Claveleau (Lapouyade - 33620), sous la présidence de Monsieur Sylvain GUINAUDIE, Président du Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de valorisation des déchets Ménagers.

Date de la convocation : 23/03/2022

Etai^ent présents :

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le

ID : 033-253306617-20220329-2022_12-DE

Titulaires		Suppléants		Titulaires		Suppléants	
CDC du Fronsadais				CDC du Grand Saint Emilionnais			
Monsieur VALEIX		Monsieur FAVRE	P	Monsieur BROUDICHOUX	Ex	Monsieur DUMONTEUIL	
Monsieur GARANTO	P	Madame EYHERAMONNO		Monsieur GOMBEAU	P	Monsieur BRINGART	
Monsieur BARBE	P	Monsieur CHIAROTTO		Monsieur VALLADE	P	Monsieur CANUEL	
Monsieur BEC	P	Monsieur DEJEAN		Monsieur DESPRES	Ex	Monsieur FOURREAU	
Madame REGIS	Ex	Monsieur DUBOUREAU		CDC de l'Estuaire			
Communauté d'Agglomération du Libournais				Monsieur LAISNE		Monsieur BERNARD	
Monsieur ABANADES	Ex	Madame BLANCHETON		Monsieur CAVALEIRO	Ex	Monsieur RAYMOND	
Monsieur BATTISTON	Ex	Monsieur DURAND-TEYSSIER		Monsieur LABRIEUX		Monsieur OVIDE	
Madame CONTE-JAUBERT	P	Monsieur GACHARD	P	Monsieur JOUBERT	Ex	Monsieur SOULIGNAC	
Madame LEMOINE	V	Monsieur GALAN		Monsieur GANDRE	P	Monsieur RIVEAU	
Madame FONTENEAU	Ex	Monsieur GUILHEM		CDC du Pays de St Aulaye			
Madame GANTCH	P	Monsieur HUCHET		Monsieur HALLAIRE	Ex	Monsieur GENDREAU	
Madame HOPER	P	Madame LECOULEUX		Monsieur SAUTREAU		Monsieur VIAUD	
Madame KRIER	P	Madame NABET-GIRARD		CDC Latitude Nord Gironde			
Monsieur LE GAL	Ex	Monsieur LAVIDALIE		Monsieur BLAIN	P	Monsieur BERNARD	
Monsieur MARTINET	V	Monsieur MASSY		Monsieur HAPPERT	P	Monsieur GRIMARD	
Monsieur RESENDE	Ex	Madame PEYRIDIEUX		Monsieur PAILLAUD	Ex	Monsieur LOPEZ	Ex
Monsieur VACHER	P	Madame WARSMANN		Madame DIETERICH	Ex	Monsieur DUPONT	
CDC du Grand Cubzaguais				Madame LEGAI		Monsieur LESCA	
Monsieur GUINAUDIE	P	Monsieur BAQUE		Monsieur RENARD	P	Madame RUBIO	
Monsieur TELLIER	P	Madame CLEDAT		CDC de Blaye			
Madame PEROU	V	Madame COUPAUD		Monsieur DUEZ	P	Monsieur TREBUCQ	
Monsieur GARD	P	Madame DARHAN		Monsieur CARREAU	P	Madame MERCHADOU	
Monsieur JOLY	P	Madame BOUCHET		Madame GADRAT	V	Monsieur BELIS	
Monsieur POTIER	P	Madame LOUBAT		Monsieur BEDIS		Madame DELAUGE	
Monsieur BLANC	Ex	Monsieur MIEYEVILLE		Monsieur BERNARD	Ex	Monsieur VIGNON	
				Madame POIRIER	P	Monsieur MUNDWEILER	

Titulaires		Suppléants	
CDC Isle Double Landais			
Monsieur ELIZABETH	Ex	Madame DUCOS	
Monsieur PARROT	Ex	Madame CHEVREUL	

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 033-253306617-20220329-2022_12-DE

P = Présentiel

V = Visioconférence

Excusés ayant donné procuration à un délégué titulaire :

Monsieur David RESENDE, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la CALI donne procuration à Monsieur Michel VACHER, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la CALI

Monsieur Serge BROUDICHOUX, Délégué titulaire de la CDC du Grand St Emilionnais donne procuration à Monsieur Jean-Marie GOMBEAU, Délégué titulaire de la CDC du Grand St Emilionnais

Monsieur Louis CAVALEIRO, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la CDC de l'Estuaire donne procuration à Monsieur Nicolas TELLIER, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la CDC du Grand Cubzaguais

Madame Marie-France REGIS, Déléguée titulaire de la CDC du Fronsadais donne procuration à Monsieur Antoine GARANTO, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la CDC du Fronsadais

Monsieur Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président du Smicval et Délégué titulaire de la CALI donne procuration à Madame Gabi HÖPER, Vice-Présidente et Déléguée titulaire de la CALI

Invités excusés :

Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Libourne,
Monsieur Alain MAROIS, Président Honoraire du SMICVAL,
Monsieur PATIES, Trésorier de Coutras.

En ouverture de séance, sur les 49 Délégués qui composent le Comité Syndical du SMICVAL du Libournais – Haute Gironde, lors de l'Assemblée Générale du 29 mars 2022, 27 d'entre eux étaient présents ou représentés par un suppléant.

DELIBERATION N° 2022 - 12

Objet : Compte Administratif 2021 : budget principal

Rapporteur : Nicolas TELLIER

Vu le Code Général des Collectivités locales,

Considérant que Monsieur le Président quitte la séance et que la Présidence de la séance est assurée par Monsieur Michel VACHER, 1^{er} Vice-Président du SMICVAL,

Considérant que le Comité Syndical doit se prononcer avant le 30 juin de l'année n+1 sur l'exécution de la comptabilité tenue par Monsieur le Président.

Monsieur Nicolas TELLIER, Vice-Président en charge de l'innovation démocratique et de l'administration générale, donne lecture des résultats de la gestion du Président Sylvain GUINAUDIE, concernant l'exercice 2021,

Il est proposé aux membres du Comité Syndical d'arrêter les résultats du Compte Administratif comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DEPENSES	5 737 161,61 €	35 799 685,54 €
RECETTES	6 123 868,08 €	36 763 523,92 €
SOLDE	+ 386 706,47 €	+ 963 838,38 €

Avec les restes à réaliser, le besoin de financement est de 76 741,17 €.

En conséquence, il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur les résultats d'exécution de la comptabilité du Smicval du Libournais Haute Gironde pour l'année 2021.

Après avoir pris connaissance des documents fournis et des éléments qui s'y rapportent et après avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité des membres présents (27 délégués présents, sur 49 délégués en exercice), sauf Monsieur GUINAUDIE, qui n'a pas participé au vote et dont 5 procurations, adopte le Compte Administratif 2020 du Smicval du Libournais Haute Gironde.

FAIT ET DELIBERE, LES JOURS MOIS ET AN CI-DESSUS
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,
Sylvain GUINAUDIE

FAIT A ST DENIS DE PILE, le 29 mars 2022

Envoyé en préfecture le 07/04/2022

Reçu en préfecture le 07/04/2022

Affiché le



ID : 033-253306617-20220329-2022_12-DE

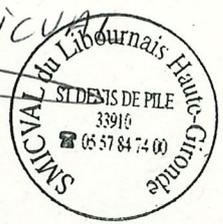
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : ⁴⁹
 Nombre de membres présents : ^{23 présents + 4 visioconférences}
 Nombre de suffrages exprimés : ^{27 dont 5 pour unanimes}
 VOTES :
 Pour : ^{27 dont 5 pour unanimes}
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Envoyé en préfecture le 07/04/2022
 Reçu en préfecture le 07/04/2022
 Affiché le **SLOK**
 ID : 033-253306617-20220329-2022_12-DE

Date de convocation : 23 mars 2022

Présenté par (1) Sylvain AVINAUDIE, Président de SMICVAL
 A, le Saint Denis de Pile, le 29 mars 2022



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session.
 A, le Lapouyade, le 29 Mars 2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant :

[Area containing numerous handwritten signatures in black and blue ink.]